



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**09-03-2018-09**

Date de convocation le 05/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 13  
Présents : 9  
Procuration : 3  
Votants : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 9 mars 2018**

Le neuf mars deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes ETCHART, PALIS et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

**Pouvoirs** : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CLAVÉ  
Mme BAZIARD a donné pouvoir à M. CAMDESSUS  
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

**Absente** : Mme BERT

**Secrétaire de séance élue** : Mme ETCHART

### **OBJET : VOTE DES TAUX D IMPOTS LOCAUX 2018**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2018, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2018.

Compte tenu de l'excédent du compte de résultat 2017 et de la situation financière de la commune, les élus décident de maintenir les taux de fiscalité votés en 2017.

TAXES	Taux 2017 (Pour information)	BASES 2018	TAUX 2018 (Vote)	PRODUIT 2018
Habitation	5.14 %	1 064 000	5.14 %	54 689.60 €
Foncier Bâti	9.69 %	13 289 000	9.69 %	1 287 704.10 €
Foncier Non Bâti	14.60 %	55 900	14.60 %	8 161.40 €
			<b>TOTAL</b>	<b>1 350 555.10 €</b>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

